RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site https://doc-datafoncier.cerema.fr/, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées…), le lecteur est invité à consulter le site https://datafoncier.cerema.fr

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boite datafoncier@cerema.fr

Table des matières

- Contribuer à Cartofriches
 - Quel est l'intérêt de verser les données d'un observatoire local dans Cartofriches ?
 - Comment alimenter Cartofriches ?
 - Comment signaler des erreurs et mettre à jour les données présentes dans Cartofriches ?

Contribuer à Cartofriches

Quel est l'intérêt de verser les données d'un observatoire local dans Cartofriches ?

L'intérêt pour un observatoire local de verser ses données dans l'inventaire national est multiple :

Faire enrichir ses données par le Cerema.

Le Cerema enrichit les données fournies par les observatoires locaux en rajoutant systématiquement plus de 25 caractéristiques de la friche.

- la surface du site et la surface de(s) l'unité(s) foncière(s) sur laquelle est la friche ;
- la propriété (Qui détient la friche ? - via les fichiers fonciers) ;
- le zonage d'urbanisme (La friche est-elle en zone urbanisée ou urbanisable ? - via le GPU) ;
- les enjeux environnementaux (la friche est-elle sur le périmètre d'une ZNIEFF, une réserve naturelle ou une zone Natura 2000 ?) ;
- les monuments historiques (la friche est-elle sur un périmètre de 500m autour d'un monument historique ?) ;
- les sites économiques (la friche est-elle sur un site économique ? – via les données FUSAC) ;
- l'emprise au sol en m^2 des bâtis, le coefficient d'emprise au sol des bâtis et le taux d'espace urbanisé, au sens des fichiers fonciers ;
- le taux de logements vacants (via les fichiers fonciers) ;
- la distance à la gare et à un échangeur autoroutier ;
- les critères de mutabilité de la friche ;
- et à terme, il est envisagé d'ajouter des informations sur les surfaces artificialisées (via des croisements avec l'OCS-GE) et le potentiel de renaturation (grâce aux travaux du projet POGEIS).

Mettre en visibilité les friches de son territoire afin d'accélérer leur reconversion.

- Via une mise à disposition des données en opendata et une représentation sous la forme d'une carte interactive et un tableau d'exploration des données. De nombreux acteurs privés et bureaux d'études utilisent Cartofriches afin de sélectionner des sites d'implantation de projets pouvant répondre à leur besoin. Par ailleurs, les textes relatifs au développement des énergies renouvelables favorisent fortement l'installation de ces dernières sur des friches.

- Mettre en avant les friches récemment réhabilitées sur son territoire, étant donné que Cartofriches intègre également les friches reconverties, avec notamment l'information du type de projet de reconversion (pour un projet d'habitat, d'activités, d'énergies renouvelables, etc.).
 La connaissance des volumes de friches sur le territoire national permet d'éclairer les politiques publiques et les aides à la reconversion des friches.

- Enfin, l'ensemble des friches présentes dans Cartofriches sont également dans l'outil national gratuit UrbanSIMUL, à destination des collectivités et acteurs publics de l'aménagement.

Comment alimenter Cartofriches ?

Pour qu'un observatoire local soit intégré dans l'inventaire national, il faut que le producteur de la donnée l'envoie au Cerema sur la boite mail fonctionnelle cartofriches@cerema.fr
Il vous suffit d'envoyer, dans un format géolocalisé (SIG du type shape ou geopackage), une liste de friches avec :
1) le contour de la friche,
2) un nom associé,
3) le type de friche (industrielle, d'habitat, commerciale, etc.) et 4) le statut de la friche (existence ou non d'un projet).

Il n'est pas possible de déclarer une friche unique : seuls les jeux de données de friches sont acceptés.

FOCUS sur les champs présents dans Cartofriches

Au sein du standard CNIG friches, certains champs sont optionnels et certains sont automatiquement remplis par l'équipe afin d'avoir une homogénéité dans les données de Cartofriches. D'autres champs ne font pas partie du standard, mais sont également renseignés afin d'avoir la description la plus complète des friches.

Ainsi, voici tous les champs que le Cerema remplit et met à jour à chaque mise à jour de données :

A l'aide des fichiers fonciers (tous les ans)

- bati_nombre
- bati_surface
- local_ancienne_annee
- local_recent_annee
- proprio_type
- proprio_personne
- proprio_nom
- unite_fonciere_surface
- unite_fonciere_refcad
- friche_avec_vacance
- taux_artif_ff
- bati_nombre

A l'aide du Géoportail de l'urbanisme (à chaque mise à jour)

- urba_zone_type
- urba_zone_lib
- urba_zone_formedomi
- urba_doc_type
- urba_datappro
- zonage_enviro

A partir de la base de données FUSAC (tous les ans)

- zone_activites
- site_vocadomi

A partir de la BDTopo (tous les ans)

- emprise_sol_bati

A partir de data.gouv.fr (à chaque mise jour)

- desserte_distance_route
- desserte_distance_ferroviaire
- monuhisto
- monuhisto500

A partir de la géométrie de la friche (à chaque mise à jour)

- lat
- long
- comm_nom
- comm_insee

Champs locaux obligatoires

Certains champs essentiels ne peuvent être remplis que par les collectivités ou services de l'Etat qui ont l'information en tant qu'observatoire local.
Les champs suivants sont donc ceux qui devront figurer en priorité pour alimenter Cartofriches :

- geomsurf (contour de la friche, obligatoire)
- site_nom
- site_statut
- site_type
- site_adresse
- site_identif_date
- activite_libelle
- activite_code
- activite_fin_annee
- site_reconv_type
- site_reconv_annee
- source_contact

Champs locaux optionnels

Enfin, d'autres champs optionnels sont recommandés pour lesquels seuls les collectivités ou services de l'Etat ont l'information en tant qu'observatoire local

- site_url
- site_ademe_url
- site_securite
- site_occupation
- site_projet_url
- bati_type
- bati_pollution
- bati_vacance
- bati_patrimoine
- bati_etat
- sol_pollution_annee
- sol_pollution_existe
- sol_pollution_origine
- sol_pollution_commentaire
- sol_depollution_fiche
- desserte_commentaire
- source_url

Comment signaler des erreurs et mettre à jour les données présentes dans Cartofriches ?

Il est possible pour tout utilisateur de Cartofriches de signaler des erreurs, en envoyant un mail sur la boite mail fonctionnelle cartofriches@cerema.fr

Les erreurs les plus souvent remontées sont un changement de statut (la connaissance d'un projet sur une friche, ou la réhabilitation de la friche) ou le fait que le site n'ait jamais été en friche.